

**AVIS RELATIF AU RAPPORT D'ACTIVITES DU BUREAU DE L'ORIENTATION  
ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BOIP) – ANNEE 2021-2022**

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L 611-3 ;*

*Vu l'avis 2021-01 de la CFVU du 14 janvier 2021, et notamment son article 3 ;*

La commission de la formation et de la vie universitaire décide :

**Article unique :**

Le rapport d'activités du bureau de l'orientation et de l'insertion professionnelle (BOIP) pour l'année 2021-2022, figurant en annexe, reçoit un avis favorable.

Adopté à la majorité des votes exprimés :  
30 votes favorables  
0 vote défavorable  
1 abstention

**ANNEXE** : Rapport d'activités BOIP 2021-2022



Le président du conseil académique,

Dean LEWIS

# Rapport d'activités BOIP

Année 2021-2022

Mission d'Appui à l'Orientation et l'Insertion Professionnelle

# Sommaire

<b>Partie I. Les dispositifs de professionnalisation et d'insertion professionnelle</b> .....	5
I/ Des dispositifs et évènements en soutien de la professionnalisation des étudiants.....	5
II/ Création de guides méthodologiques.....	11
<b>Partie II. Les travaux du BOIP en 2021-2022</b> .....	13
I/ Installation des nouveaux membres.....	13
II/ Animation de groupes de travail .....	13
<b>Partie III. Evaluation et données sur l'IP des étudiants</b> .....	15
I/ Le nombre et la qualité des stages.....	15
II/ Une insertion professionnelle plus difficile ? .....	18

# Glossaire

AES	Administration Economique et Sociale
APEC	Association pour l'Emploi des Cadres
BAIP	Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
BOIP	Bureau de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle
BUT	Bachelor Universitaire de Technologie
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CPGE	Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles
CRM	Customer Relationship Management
CV	Curriculum Vitæ
DIPE	Direction Innovation, Partenariats, Entreprises
DSPEG	Droit Science Politique Economie et Gestion
DU	Diplôme Universitaire
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
DVU	Direction de la Vie Universitaire
EOC	Espace Orientation Carrières
FC	Formation Continue
IAE	Ecole Universitaire de Management
IEP	Institut d'Etudes Politiques
INSPE	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education
IP	Insertion Professionnelle
ISVV	Institut des Sciences de la Vigne et du Vin
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LRU	Liberté et Responsabilité des Universités
MAOIP	Mission d'Appui à l'Orientation et l'Insertion Professionnelle
MAPI	Mission d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
OFVU	Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire
ORE	Orientation et Réussite des Etudiants
PEC	Portefeuille d'Expériences et de Compétences
PIX	Service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques
RHDS	Pôle Ressources Humaines et Développement Social
RIPI	Recherche International Partenariats Innovation
SH	Sciences Humaines
ST	Sciences & Technologies
UE	Unité d'Enseignement
UF	Unité de Formation
UB	Université de Bordeaux
UBM	Université Bordeaux Montaigne
VP OIP	Vice-présidente en charge de l'orientation et de l'insertion professionnelle

# Introduction

La réactivation du BOIP de l'Université de Bordeaux s'inscrit dans un contexte de mutations autour des enjeux d'orientation, d'admission, de formation et de poursuite d'études et d'insertion. Cette transition pédagogique, ouverte il y a une quinzaine d'années, est fortement soutenue par un cadre législatif et réglementaire rénové par des réformes récentes et convergentes.

Une première évolution notable concerne les procédures d'admission en licence (attendus, capacités d'accueil, examen et classement des dossiers, parcours adaptés) et en master (sélection sur dossier). La réforme du lycée et du baccalauréat amorce une mutation et une diversification des profils des néo-bacheliers. Elle justifie d'autant plus le processus engagé de spécialisation progressive, déjà structurant de l'offre de formation, qu'il s'agira d'amplifier et de compléter en créant les conditions d'une personnalisation des parcours étudiants. Cet enjeu est porté par les réformes récentes qu'il s'agisse de la loi Orientation et Réussite Etudiante (ORE) et de l'arrêté Licence, de la loi pour l'avenir professionnel et l'apprentissage, de la réforme de l'accès aux études de santé ou encore de la mise en place des Bachelors Universitaires de Technologie (BUT).

Toutes ces réformes renforcent la prise en compte des compétences des étudiants et une modularisation des formations en blocs de connaissances et de compétences.

Dans ce contexte, le BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle), a été transformé en 2021, en « BOIP » (Bureau de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle) pour introduire le continuum entre orientation et insertion professionnelle. Il avait vu le jour en 2009, conformément à la loi LRU<sup>1</sup>.

Il est pensé comme un réseau d'acteurs internes et externes à l'Université apportant une expertise dans les champs de l'orientation et de l'insertion professionnelle et participant à l'élaboration de la politique de l'Université sur ces sujets. Il réunit des représentants éducatifs, des acteurs du monde socio-économique, des acteurs de terrain œuvrant dans les champs de l'orientation et de l'insertion, mais également les destinataires des actions (les étudiants, les lycéens etc.).

Le BOIP est un outil réflexif dédié à l'amélioration continue des axes stratégiques et de l'offre de services de l'Université de Bordeaux en matière d'orientation et d'insertion professionnelle. Ses axes de travail couvrent un large spectre de thématiques comme par exemple la construction et l'aménagement des parcours, les transitions, l'accompagnement à l'orientation « tout au long de la vie », la diversification sociale et territoriale de l'accès à l'enseignement supérieur, etc.

En conséquence, ses missions et objectifs s'articulent avec ceux de différents services puisqu'il a également comme mission d'informer les étudiants sur les tendances du marché du travail et de les accompagner dans leurs recherches de stages et d'emplois. Dans la continuité, il diffuse des offres de stages et d'emplois en lien avec les formations proposées par l'université.

En ce sens, à travers les différents services de l'Université, il offre un service global à l'étudiant, en mettant en place des actions multiples en lien avec l'emploi et l'insertion professionnelle, comme l'information ou le conseil.

---

<sup>1</sup> Loi relative aux libertés et aux responsabilités des Universités (LRU), loi n°2007-1199 du 10 août 2007

# Partie I. Les dispositifs de professionnalisation et d'insertion professionnelle

Au sein de l'Université de Bordeaux, différents acteurs contribuent à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle des étudiants. Il s'agit en premier lieu de l'ensemble des composantes de l'université, et également des différents services en soutien de la politique de l'établissement, tels que : MAOIP, MAPI, DIPE, OFVU etc.

Les associations étudiantes œuvrent également pour l'insertion professionnelle des étudiants. Autour de l'organisation d'évènements (conférences, rencontres, débats, colloques, séminaires, etc.), elles favorisent la rencontre entre étudiants et acteurs du monde socio-économique du territoire (chefs d'entreprises, incubateurs, pépinières, anciens étudiants, etc.) ainsi qu'à la création et au développement de réseaux professionnels de qualité.

L'association « Optimiz IAE » (finance, audit), par exemple, organise des évènements ayant pour objectif le maintien et le développement d'un réseau de relations avec les milieux professionnels. Citons également « ACT IN JURIS », qui assure une action similaire à travers l'organisation de rencontres avec des professionnels du droit et de la science politique. L'association « AMA » (Association de Maintenance Aéronautique) a comme objectif d'initier et de renforcer les liens entre étudiants et anciens élèves, pour leur permettre d'entretenir un réseau dans le monde professionnel.

L'Université de Bordeaux peut également compter sur des Junior Entreprises. Ces associations étudiantes à vocation économique et pédagogique proposent aux entreprises du territoire des services en lien avec leur formation (études de marché, communication, réalisation de projets, missions de conseils, etc.). Elles permettent aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances et compétences dans un milieu professionnel, et ainsi de favoriser leur future insertion professionnelle. En voici quelques exemples : « BJC » (Bordeaux Junior Conseil), « Jisped » (Junior de l'institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement, « IMPB » (Instrumentation et Mesures Physiques de Bordeaux), etc.

Dans un contexte de crise sanitaire, les différents acteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelle de l'Université de Bordeaux ont continué à mettre en place des projets visant à favoriser la professionnalisation des étudiants. Ce rapport, non exhaustif, vise à présenter certains des travaux marquant entrepris au cours de l'année 2021.

## I/ Des dispositifs et évènements en soutien de la professionnalisation des étudiants

---

L'amélioration de l'accès au marché de l'emploi pour les étudiants et diplômés mobilise un certain nombre d'acteurs au sein de l'établissement.

Le marché de l'emploi et les débouchés sont très variables selon les filières, l'insertion professionnelle comporte donc une dimension disciplinaire forte.

Dans ce cadre, les formations de l'UB mettent en place toute une déclinaison d'actions. Les composantes sont particulièrement impliquées. Certaines ont développé des outils spécifiques (suivi renforcé des stages, partenariats spécifiques, outils informatiques, CRM, annuaire des anciens, etc.).

Les services centraux de l'établissement apportent quant à eux un soutien transversal et à la demande développent des dispositifs d'accompagnement en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants.

## 1.1 Des dispositifs portés par les composantes de formation

### 1.1.1 Des actions intégrées dans les maquettes de formation

Les composantes accompagnent les étudiants dans la construction de leur projet personnel et professionnel tout au long de leur cursus.

Elles mettent en relation les étudiants avec des professionnels, via des témoignages, entretiens, interviews, ou encore conférences. Ces échanges ont comme objectif d'informer les étudiants sur les métiers et domaines d'activité en lien avec leur filière.

Les stages viennent consolider le projet professionnel, en permettant eux étudiants de découvrir le monde professionnel en étant en immersion sur le terrain, et ainsi de mettre en pratique les enseignements. En amont, les étudiants peuvent bénéficier d'un accompagnement à la recherche de stage ou d'alternance qui prend en compte les spécificités de leur domaine.

### 1.1.2 Des évènements à destination des étudiants

Au-delà des UE de professionnalisation inscrites dans les maquettes de formation, les composantes mènent également des actions (stage et job dating, forum, portes ouvertes, etc.) ponctuelles ou récurrentes, dont l'objectif est de préparer les étudiants à la professionnalisation. Elles s'organisent parfois avec le renfort des associations étudiantes liées aux filières. Par exemple :

#### **Les synergies avec l'environnement socio-économique :**

- Tous les deux ans a lieu le **Forum des carrières pharmaceutiques**, organisé par les étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année. Les conférences proposées sont l'occasion pour les étudiants de découvrir les différentes filières de poursuite d'études.
- De la même manière, « **les Géo-rencontres** » (2019) est une manifestation organisée par les étudiants du cursus Master en Ingénierie Géologique et Civile (IGEOC). A cette occasion, les étudiants de l'UF Sciences de la Terre et Environnement ont l'opportunité de découvrir les métiers des géosciences appliquées, via des tables rondes, conférences et rencontres.
- Tous les ans, les étudiants du Master de psychologie sociale organisent le **Forum de psychologie sociale**. Cet évènement, en collaboration avec Cap Sciences, est l'occasion pour les étudiants de travailler sur la vulgarisation scientifique et d'enrichir leur réseau professionnel.

### La recherche de stages :

- Les étudiants de la Licence Sciences de la Vie ont participé en mars 2021 aux « **Bio stage dating** », un évènement porté par l'UF de Biologie avec un double objectif : faire connaître aux entreprises l'offre de formation de la licence générale de l'UF, et faire réaliser aux étudiants qu'il existe potentiellement un bassin de l'emploi local leur permettant de s'insérer dans ce marché sans obligation d'une poursuite d'études à bac +5. En amont, la MAOIP a accompagné l'UF de biologie dans la conception du projet. Elle a également préparé, en collectif et individuel, les étudiants volontaires à l'évènement du stage dating : travail sur les compétences, rédaction d'un CV ciblé et entraînements aux entretiens de courte durée ou « pitches ».
- La faculté d'économie, gestion et AES a organisé en partenariat avec la ville de Talence un « **stage meeting** », le 23 novembre dernier. Quarante entreprises locales sont venues rencontrer les étudiants, qui avaient également la possibilité de participer à des ateliers et des conférences.
- Le DUT Tech de Co, de l'IUT de Bordeaux, a organisé en novembre 2021 la 12<sup>ème</sup> édition de son « **job dating** », qui vise à favoriser les rencontres entre étudiants et entreprises autour des stages.

### La recherche d'emplois :

- En janvier 2021, le Master Physique Fondamentale et Applications a organisé une « **Journée de la professionnalisation** ». Ce webinaire en présence de professionnels visait à donner aux étudiants des clés pour leur insertion professionnelle. Les intervenants, spécialisés dans la qualité de vie au travail et le bien-être au travail ont renseigné les étudiants sur l'insertion en entreprise et l'évolution des métiers.
- L'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin a organisé en octobre 2021 une « **Journée insertion professionnelle** », proposant aux étudiants des ateliers, rencontres et échanges avec des professionnels de l'orientation et du recrutement.

#### 1.1.3 Les UE transverses dans les formations de licence

Les UE transverses sont un élément important de la professionnalisation des formations de licence.

Une partie concerne directement la connaissance du monde de l'entreprise et les débouchés. La plupart des mentions de licence propose une UE professionnelle. Elles visent à accompagner les étudiants dans une démarche réflexive autour de leur projet professionnel et de leur projet d'études. En leur faisant explorer leurs appétences, leurs valeurs, leurs motivations, leurs contraintes et freins, les étudiants sont amenés à formaliser un projet réaliste et réalisable. Ces UE leur permettent également de connaître et d'appréhender le monde professionnel en lien avec leur projet notamment par le biais d'entretiens métiers et d'initier la construction d'un réseau professionnel.

D'autres UE sont centrées sur l'acquisition de compétences pré-professionnelles ou professionnelles (PIX, langues, projets tuteurés, sensibilisation à l'entrepreneuriat, etc.).

Enfin, certaines UE se concentrent sur l'identification de compétences, via l'utilisation d'outils de valorisation, comme par exemple le PEC. Cet outil numérique permet aux étudiants de recenser et de prendre conscience de leurs compétences et de les valoriser dans un contexte de recherche d'emploi, de réfléchir à leur projet professionnel en termes de compétences détenues ou de compétences à acquérir.

On peut noter que les intitulés, contenus, modes d'évaluation, périodes de formation ou type d'encadrement de ces UE varient en fonction des formations.

#### 1.1.4 Les conseils de perfectionnement

Institués par la loi de 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, les conseils de perfectionnement figurent dans le code de l'Education (article L611-2). Ils ont vocation à associer les milieux professionnels à l'élaboration des programmes, à l'évaluation des formations et à la formation elle-même, à travers les cours et les stages.

La parution de textes en 2018 confirme leur rôle en matière d'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation, d'évaluation des formations par les étudiants, ou encore de l'appréciation de la qualité des stages ou de l'alternance.

Dans le cadre du projet de renouvellement de l'accréditation, une délibération relative au cadre des conseils de perfectionnement a été adoptée par la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) de l'Université de Bordeaux en décembre 2020. Celle-ci redéfinit le périmètre des conseils de perfectionnement. Ceux-ci sont adossés à la mention en Licence et en Master, et au parcours pour les Licences professionnelles. En complément et afin de faciliter les travaux au sein de mentions de licence ou de master de taille importante de mettre en place des émanations spécifiques du conseil au niveau des parcours.

Les conseils de perfectionnement sont un lieu d'échanges et un outil d'amélioration continue de la qualité de la formation. Ils permettent aux différentes parties prenantes d'échanger sur des sujets divers, tels que : les nouvelles orientations et nouveaux contenus d'enseignement, l'ouverture à l'apprentissage, l'évolution du calendrier et du rythme de la formation, la validation de nouvelles pratiques, l'adéquation de la formation avec le monde socio-économique etc.

#### 1.1.5 Les RED 21

« Les Rencontres Entreprises Diplômés » est un nouvel évènement organisé en commun avec une variété d'acteurs du territoire : APEC, IEP, UBM, ATENA (Association Territoriale des Etudiants Aquitains), Invest in Bordeaux (agence de développement économique).

L'évènement de 2021 ciblait les jeunes diplômés de 2020, les étudiants en Master 2 et les étudiants de Licences professionnelles.

Son objectif est de créer des rencontres et de faciliter les échanges entre le monde de l'entreprise, celui de l'Université et les jeunes diplômés.

En raison du contexte sanitaire, l'évènement a eu lieu à distance, en février 2021. Un premier temps a accueilli des webinaires en présence des entreprises. Puis, un second temps était consacré à des ateliers sur le thème « savoir se présenter ».

Une seconde édition a été organisée en mars 2022 avec un succès plus mitigé.

## 1.2 Les dispositifs d'insertion professionnelle portés par les services de l'Université

Différents services participent à la construction des projets d'orientation et professionnels des étudiants via notamment l'élaboration d'une politique partenariale ou le déploiement de différents dispositifs.

### 1.2.1 L'orientation et l'insertion professionnelle

La MAOIP met en œuvre la politique d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle de l'établissement. L'information et l'accompagnement des différents publics est une de ses missions principales. Elle a comme objectif de faire acquérir aux étudiants la capacité à construire de manière autonome et proactive leurs parcours et leurs transitions universitaires et professionnelles, à favoriser leur capacité d'adaptation et à mobiliser leurs ressources.

L'accompagnement des étudiants se décline sous plusieurs formes.

Les étudiants bénéficient ainsi d'un suivi individuel. L'EOC (Espace Orientation Carrière) est un lieu de proximité privilégié pour les étudiants en demande d'informations en lien avec leurs projet d'études ou professionnels (stages, césures, réorientation, etc.). Les conseillers assurent une permanence physique et téléphonique et proposent des rendez-vous individuels pour des accompagnements approfondis.

A cela s'ajoutent des actions collectives, sous forme par exemple d'ateliers ou de webinaires sur des thématiques correspondant aux besoins des étudiants, en fonction des grands jalons du calendrier universitaire (CV, lettre de motivation, entretiens). La MAOIP anime également des formations à destination des doctorants.

L'offre de service est plurielle (ingénierie de formation à la demande des filières, organisation d'évènements, présentation de l'offre de formation, etc.) et a comme objectif de s'adapter aux besoins et de répondre à la diversité des situations rencontrées par les étudiants tout au long de leur cursus.

En 2021, l'équipe a poursuivi le déploiement du nouveau portail documentaire à destination des étudiants, des enseignants-chercheurs et de tout public impliqué dans l'orientation et l'insertion professionnelle. « Pro Fil Doc' », mis en ligne en septembre 2021, propose des ressources avec une entrée par métiers, par formations, par stages et emplois.

### 1.2.2 L'entrepreneuriat étudiant

Le service entrepreneuriat de l'université de Bordeaux a comme objectif de développer l'esprit d'entreprendre auprès du public étudiant, et dans une moindre mesure auprès des personnels. Ses activités se déclinent en 4 niveaux d'action :

- **Information** : des milliers d'étudiants sont informés chaque année via des interventions auprès des formations, des rendez-vous individuels, des événements et des campagnes de communication digitale.

- **Sensibilisation** : plus d'un millier d'étudiants sont sensibilisés chaque année au travers d'une vingtaine de séminaires dispensés au sein de tous les collèges de l'université, auprès de tous les niveaux de formation (des L1 aux doctorants).

- **Accompagnement** : les étudiants de l'UB bénéficiant du statut national étudiant entrepreneur accèdent à l'ensemble des services proposés par l'incubateur de l'université UBee Lab : accompagnement individuel, ateliers collectifs, permanences d'experts, espaces de coworking, mise en lien avec l'écosystème entrepreneurial régional, etc. Sur l'année 2020-2021, UBee Lab a accueilli 86 étudiant(e)s entrepreneur(e)s et 6 membres du personnel de l'université de Bordeaux, pour 80 projets accompagnés.

- **Formation** : le service s'implique aux côtés des équipes pédagogiques des formations de l'université spécialisées en entrepreneuriat : Licence Professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat et DU Outils pour Entreprendre (IUT de Bordeaux – dept Techniques de commercialisation), M1 Entrepreneuriat et Management de Projets, M2 Entrepreneuriat –

Parcours Création d'Entreprise et parcours Conseil et Accompagnement en Création et Reprise (IAE de Bordeaux).

### 1.2.3 Les partenariats avec les entreprises

L'Université est en lien avec un large panel d'entreprises. Elle est dotée d'un portail site entreprise, qui réceptionne notamment les propositions de recrutement (emploi, stage, alternance) pour ensuite les diffuser aux composantes concernées.

C'est via le pôle RIPI (Recherche International Partenariats Innovation), en particulier la DIPE (Direction Innovation Partenariats Entreprises) que l'établissement met en place une politique d'échanges et de développement de collaborations avec les entreprises et les acteurs socio-économiques au sens large. Le pôle met en œuvre une approche hybride formation-recherche/innovation dans le cas où une entreprise souhaiterait développer un projet de recherche/d'innovation.

Cela peut se traduire notamment par :

- Un stage de Master 2 « tremplin » vers une thèse en entreprise (Cifre).
- Un contrat de prestation étudiante (Disrupt Campus, Passerelle innovation, etc.). Par exemple, Disrupt Campus vise à résoudre une problématique soulevée par une entreprise au sein de son organisation, sur tout type de sujet.

### 1.2.4 L'approche programmes

L'approche programmes vise l'alignement entre le contenu et les objectifs de chaque formation. Les compétences sont pensées comme un langage commun entre étudiants, équipes pédagogiques et employeurs.

C'est un projet porté par la MAPI (Mission d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation), structure de l'université dédiée au conseil pédagogique et concourant à l'amélioration continue de la qualité des enseignements et de l'offre de formation.

### 1.2.6 L'accompagnement des publics à besoins spécifiques

Situé au sein de la DVU (Direction de la Vie Universitaire), le service Phase accompagne les étudiants à besoins spécifiques (en situation de handicap, de maladie de longue durée, sportifs de bon et de haut niveau, artistes confirmés, élus et autres profils). Il s'assure que les projets et les offres de service soient accessibles aux étudiants à besoins spécifiques.

Pour répondre aux enjeux d'égalité d'accès aux offres de stage et d'emploi, et selon les recommandations du Schéma Directeur Handicap de l'établissement, une référente accessibilité a été désignée au sein de la MAOIP. Sa mission, en lien avec le servicePhase, est d'accompagner individuellement les étudiants de la licence jusqu'au doctorat, dans la formalisation de leur projet professionnel et de formation, leur recherche de stage et ou d'emploi.

Le service participe également à l'organisation de Duoday, qui se déroule en novembre, pendant la semaine européenne du handicap. Cette journée est une occasion pour les étudiants en situation de handicap de se mettre en relation avec le monde professionnel et d'enrichir leur réseau.

### 1.2.7 Les enquêtes d'insertion professionnelle

L'Observatoire de la Formation et de la vie Universitaire (OFVU) réalise chaque année des enquêtes nécessaires à l'évaluation de l'efficacité des actions de l'Université en matière d'insertion professionnelle : enquêtes sur le devenir des étudiants 6 mois et 30 mois après l'obtention de leur diplôme, enquêtes sur la qualité des stages.

Les analyses produites fournissent des résultats et indicateurs clés aux équipes pédagogiques et aux conseils de perfectionnement pour le pilotage de l'offre de formation, les informant de manière fiable et cohérente sur le parcours des étudiants. Elles permettent également d'informer les étudiants actuels et futurs du devenir des promotions précédentes, tout en participant à l'ajustement et à l'amélioration continue de l'offre de formation.

### 1.2.8 Les actions à destination des doctorants

L'offre de formation à destination des doctorants a également un volet professionnalisation. Les formations peuvent être proposées par les écoles doctorales et donc thématiques et spécifiques à des domaines ou proposées par différents services et aussi transverses (exemple : formation « métiers » des doctorants Community Manager The hub proposée par le Bureau Relations Entreprises à la DIPE : des modules en lien avec la relation contractuelle avec les acteurs socio-économiques dans le cadre de l'offre de service recherche et innovation de l'UB, communication pour le Web et réseaux sociaux, sécurité économique, bonnes pratiques de l'interaction partenariale et stratégie relations entreprises).

L'offre de formations transverses a pour objectif de développer l'employabilité des doctorants durant leurs années d'études en permettant la valorisation de leurs compétences et l'élaboration de leur projet professionnel (connaissance du milieu professionnel, techniques de recherche d'emploi, entrepreneuriat, etc.). Permettant ainsi une meilleure insertion professionnelle dès la fin de leur thèse, tant dans le monde académique qu'extra-académique. Ces formations, destinées à l'ensemble des doctorants, ont comme objectif de favoriser la rencontre de doctorants d'horizons différents et d'alimenter une richesse dans les échanges

## II/ Création de guides méthodologiques

---

Au cours de l'année, plusieurs notes et guides méthodologiques ont été réalisés :

### **1.1 Le guide de professionnalisation : « Professionnalisation et employabilité des publics étudiants, guide des dispositifs »**

Ce guide méthodologique, publié en janvier 2022, est à destination des services de l'université et des enseignants-chercheurs. Il a été élaboré pour accompagner leur réflexion et leur démarche (conception, organisation, réalisation, évaluation et amélioration continue).

Sa confection a réuni différents acteurs internes de l'Université : MAPI, MAOIP, OFVU, FC, CFA, IUT, DIPE.

Il recense des fiches synthétiques et pratiques, visant à donner les principaux points de repères sur les ressources présentes au sein de l'Université (appui méthodologique, outils, données, offres de services, contacts, etc.). Conçues sur la base de questions pédagogiques, ces fiches apportent un premier niveau de réponse transversale.

Ils se décline en deux parties : l'accompagnement de la professionnalisation et de l'employabilité des publics étudiants (fiches 1 à 8) ; le pilotage et l'amélioration continue de la professionnalisation et de l'offre de formation (fiches 9 à 18).

## **1.2 La boîte à outils des stages**

Les stages étudiants ont fait l'objet d'une note d'information à destination des équipes pédagogiques des différents collèges et instituts de l'établissement. L'objectif de cette communication était de transmettre des informations pratiques et boîtes à outils, pour cadrer au mieux les stages des étudiants.

La note rappelle leurs principes et leur mise en œuvre à l'UB (maquette de formations, crédits et évaluation du stage ; rôle de l'enseignant référent ; durée ; cadre réglementaire).

Cette note fait également mention de documents de référence qui explicitent les phases d'organisation et de suivi des stages. Ces guides définissent trois étapes d'organisation des stages : la préparation, la supervision et le suivi du stagiaire après son stage.

# Partie II. Les travaux du BOIP en 2021-2022

## I/ Installation des nouveaux membres

---

La MAOIP, avec le pilotage de la VP OIP et l'appui de l'OFVU, a préparé la transformation et la relance du BAIP en Bureau de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (BOIP). Le BOIP a ainsi un périmètre d'action plus large, en accordance avec les dispositions législatives et réglementaires récentes. Il participe à l'accompagnement de tous les parcours, en portant une attention particulière aux diverses transitions (second degré/enseignement supérieur, entrée sur le marché du travail, reprise d'études) ainsi qu'à l'égalité des chances.

## II/ Animation de groupes de travail

---

La relance du BOIP a permis d'entamer des réflexions et de mettre en place des groupes de travail au cours de l'année 2021. Les principaux constats étaient les suivants :

- Le recensement des besoins des bénéficiaires est essentiel pour améliorer l'efficacité des dispositifs d'information et de communication
- L'offre de formation doit permettre la flexibilité des parcours étudiants (passerelles)
- L'identification et l'évaluation des leviers de professionnalisation des étudiants est nécessaire pour travailler la question de leur insertion professionnelle à l'issue de la Licence

Un groupe de travail issu du BOIP a été mise en place concernant la stratégie de communication à destination des lycéens. Ces réflexions émanent du constat qu'il existe de nombreuses données disponibles (sur la qualité des stages, de l'insertion professionnelle, etc.), qui sont peu appropriées en interne et restent méconnues en externe. L'offre de formation, de services et d'accompagnement requiert d'être mieux valorisée. L'appropriation de celle-ci doit être facilitée si l'on veut améliorer l'impact de cette connaissance sur les choix. L'objectif de ce groupe de travail a été de recenser les besoins des acteurs pour améliorer l'efficacité et l'exploitation des dispositifs et actions d'information et de communication.

L'enjeu est de sélectionner l'information et de la diffuser de façon à la rendre lisible. Premièrement, il s'agit de définir les cibles et leurs besoins en information pour élaborer une politique de communication qui leur est dédiée.

Les réunions de travail ont permis de dégager des pistes de travail pour accentuer la dynamique d'amélioration continue de l'existant. Tout d'abord, il apparaît nécessaire de simplifier les informations et de les mettre en relation et en perspective. Egalement, il parait important d'accompagner les lycéens dès la seconde sur la construction de leur projet

professionnel. Enfin, l'ensemble des acteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelle bénéficieraient d'être davantage coordonnés.

Ces axes de travail doivent prendre en compte un certain nombre de paramètres, liés à la diversité des situations individuelles des lycéens. Outre le fait qu'il existe des représentations tenaces sur l'Université, les lycéens sont inégalement dotés en ressources (réseaux, capitaux scolaires et culturels, etc.). Les formes d'accompagnement seront donc variables.

# Partie III. Evaluation et données sur l'IP des étudiants

## I/ Le nombre et la qualité des stages

Les données sur le nombre de stages sont extraites de l'outil Pstage qui est un outil de gestion des conventions de stage. Pstage répertorie les conventions de stage des étudiants de l'université de Bordeaux à l'exception des stages de l'INSPE ou en santé pour lesquels les étudiants sont affectés d'office. Dans les données qui sont présentées ci-dessous sont exclus les stages de ces deux composantes.

Tous les ans, l'établissement envoie au MESRI un état des lieux du nombre de stages dans le cadre de l'enquête appelée STAPRO. Parallèlement, l'observatoire de la formation et de la vie universitaire mène une enquête sur la qualité de l'accueil en stage effectué par les étudiants inscrits en 3e année de licence, en licence professionnelle et en 2e année de master. La première base de données est administrative tandis que la seconde recueille le vécu et le ressenti de l'étudiant en situation de stage.

### 1.1 Un nombre de stages et de stagiaires qui repart à la hausse en 2020

En 2020-2021, le nombre de stagiaires et le nombre de stages sont repartis à la hausse après l'année 2019-2020 marquée par la crise sanitaire. Nous comptons alors 10 262 stages réalisés pour 8 749 stagiaires. Les effectifs en stage ont continué à progresser en DUT malgré la crise alors que, pour les autres diplômes, la cassure de l'année 2019-2020 est nette avec une chute d'environ 50% en licence et de 18% en master avant de progresser de nouveau en 2020-2021. Néanmoins, ces données brutes de stages et de stagiaires sont difficilement interprétables sans une comparaison avec, d'une part, l'évolution globale des effectifs et, d'autre part, la prise en compte d'un périmètre spécifique pour pouvoir assurer cette comparaison.

Tableau 1 : Evolution du nombre de stagiaires et du nombre de stages par type de diplôme

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Nombre de stagiaires</b>	<b>8835</b>	<b>9240</b>	<b>9448</b>	<b>7096</b>	<b>8749</b>
DUT	698	682	603	835	1083
Licence	2515	2804	3005	1569	2623
Licence pro	455	459	380	351	259
Master	3958	4031	3947	3215	3254
Autre	1209	1264	1513	1126	1530
<b>Nombre de stages</b>	<b>9985</b>	<b>10527</b>	<b>10786</b>	<b>7983</b>	<b>10262</b>
DUT	708	706	603	865	1179
Licence	2848	3250	3427	1750	3004
Licence pro	546	572	471	392	288
Master	4357	4511	4450	3497	3621
Autre	1526	1488	1835	1479	2170

Source : Pstage, université de Bordeaux

Les stages ne concernent pas tous les étudiants. Ils sont un élément parmi d'autres de la professionnalisation des formations (cf guide des professionnalisations). Certains étudiants suivent des études en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation). D'autres sont inscrits sous le régime de la formation continue. Certains étudiants ont un autre statut particulier comme les fonctionnaires stagiaires à l'INSPE, ou les salariés sous contrat doctoral à l'université de Bordeaux pour la plupart des doctorants.

Sur la période 2016-2020, les effectifs de stagiaires ont baissé de 1%. Dans le même temps, les effectifs en formation initiale chutaient de 3,1% tandis que ceux en alternance connaissaient une hausse de 17,4% et ceux en formation continue augmentaient de 4,3%.

Tableau 2 : Evolution du nombre d'étudiants par régime d'inscription

	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (données provisoires)
<b>Formation initiale</b>	49297	49957	50368	48909	47768	45740
<b>Formation continue</b>	4138	4068	4423	4798	4319	4657
<b>Apprentissage</b>	1106	1203	1265	1509	1784	2001
<b>Contrat Pro</b>	648	662	668	513	275	216
<b>Fonctionnaire Stagiaire</b>	839	842	736	589	649	632
<b>Effectif total</b>	<b>56028</b>	<b>56732</b>	<b>57460</b>	<b>56318</b>	<b>54795</b>	<b>53246</b>

Source : Apogée, université de Bordeaux

De plus, certains étudiants sont affectés d'office en stage comme ceux de l'INSPE ou des formations de santé. Ainsi, il convient de limiter notre analyse aux étudiants de DUT, licence générale (hors CPGE), licence professionnelle et master (hors master enseignement) en formation initiale ou en formation continue.

Les effectifs de stagiaires représentent en moyenne sur la période 2016-2020 plus de 55% des effectifs en formation initiale et formation continue en licence professionnelle et en 2<sup>e</sup> année de master, 41% en 2<sup>e</sup> année de DUT et 35% en 3<sup>e</sup> année de licence.

Tableau 3 : Part de stagiaires dans les effectifs de formation initiale et formation continue (hors CPGE et Inspe)

		DUT1	DUT2	L1	L2	L3	LP	M1	M2
<b>2016-2017</b>	nombre d'inscrits en formation initiale	1568	1230	7228	4132	4237	640	4728	3173
	nombre d'inscrits en formation continue	13	17	9	10	40	193	183	424
	Nombre de stagiaires	214	484	286	637	1592	455	1865	2093
<b>2017-2018</b>	nombre d'inscrits en formation initiale	1595	1235	7139	4532	4191	604	4718	3612
	nombre d'inscrits en formation continue	5	0	25	18	39	176	192	474
	Nombre de stagiaires	210	472	339	776	1689	459	1776	2255
<b>2018-2019</b>	nombre d'inscrits en formation initiale	1646	1177	7111	4661	4464	517	4798	3363
	nombre d'inscrits en formation continue	2	6	16	30	36	150	164	605
	Nombre de stagiaires	165	438	300	821	1884	380	1784	2163
<b>2019-2020</b>	nombre d'inscrits en formation initiale	1526	1260	6978	4727	4627	484	4133	3347
	nombre d'inscrits en formation continue	5	7	17	27	47	134	135	515
	Nombre de stagiaires	368	467	115	351	1103	351	1086	2129
<b>2020-2021</b>	nombre d'inscrits en formation initiale	1525	1193	6859	4894	4974	410	3305	3356
	nombre d'inscrits en formation continue	2	5	10	20	44	108	157	483
	Nombre de stagiaires	396	687	223	731	1669	259	1212	2042
<b>Part moyenne de stagiaires sur la période</b>		<b>17,2%</b>	<b>41,6%</b>	<b>3,6%</b>	<b>14,4%</b>	<b>35,0%</b>	<b>55,7%</b>	<b>34,3%</b>	<b>55,2%</b>

Source : Apogée et Pstage, université de Bordeaux

En 2020-2021, plus des trois quarts des stages ont lieu en Nouvelle-Aquitaine. Les étudiants de 2<sup>e</sup> année de master sont les plus nombreux proportionnellement à quitter la région pour effectuer leur stage tandis que les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de licence restent davantage.

Un peu plus de 6 stagiaires sur 10 effectuent un stage d'une durée égale ou supérieure à 2 mois. Près de 95% des étudiants de 2e année de master ont un stage d'une durée supérieure ou égale à 2 mois, 89% en licence professionnelle et 75% en 2e année de DUT.

La législation impose une gratification pour un stage d'une durée de 308h ou plus (2 mois environ). Ainsi, au global, 36% des stagiaires ont été gratifiés pour leur stage. Sans surprise, ce sont les étudiants des formations où les stages sont les plus longs qui sont les plus nombreux proportionnellement à obtenir une gratification : 76% en 2e année de master, 71% en licence professionnelle, 54% en 2e année de DUT.

Enfin, globalement, quand le stage est gratifié, le montant de la gratification est supérieur à 600 euros pour la plupart des stages (85%).

Tableau 4 : Quelques caractéristiques des stages principaux effectués en 2020-2021

	Part des stage en Nouvelle-Aquitaine	Part des stage d'une durée égale ou supérieure à 2 mois	Part des stages gratifiés	Part des stages gratifiés avec un montant supérieur à 600 euros
DUT1	83,6%	1,0%	6,8%	29,6%
DUT2	82,5%	74,7%	53,9%	78,1%
L1	88,9%	33,2%	7,1%	56,3%
L2	85,3%	22,0%	7,0%	65,9%
L3	84,4%	43,8%	7,2%	86,5%
LP	80,7%	88,8%	71,4%	84,3%
M1	75,4%	74,7%	36,6%	86,2%
M2	62,4%	94,6%	75,8%	89,8%
Autre	77,4%	52,0%	20,9%	78,0%
Total	76,5%	61,5%	35,6%	85,1%

Source : Pstage, université de Bordeaux

## 1.2 Moins de propositions d'embauche après un stage pour la promotion 2019-2020

L'observatoire de la formation et de la vie universitaire mène annuellement une enquête sur la qualité de l'accueil en stage. Les étudiants sont interrogés un an après avoir effectué ce stage et répondent sur celui qu'ils considèrent comme principal. Le questionnaire est découpé en 3 parties : la recherche de stage, les conditions du stage et l'apport du stage.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les résultats à l'adresse suivante pour la promotion 2019-2020 :

<https://enquetes.u-bordeaux.fr/UBX-OFVU/6mstage2020/tdbniveau.htm>

Le taux de réponse à ce questionnaire est très élevé pour les étudiants de licence professionnelle et de 2<sup>e</sup> année de master car le questionnaire est couplé à celui de l'insertion professionnelle à 6 mois (taux de réponse de 88,7% pour les licences professionnelles de 2019-2020 et 87,3% pour les 2<sup>e</sup> année de masters de 2019-2020). Il est nettement plus faible pour les inscrits en 3<sup>e</sup> année de licence. C'est pourquoi nous vous présenterons ci-dessous uniquement les informations sur les stagiaires de licence professionnelle et de master.

Nous avons choisi de comparer quelques indicateurs qualitatifs avant la crise sanitaire (stages effectués en 2017-2018) et pendant la crise (stages effectués en 2019-2020), l'enquête n'ayant pas eu lieu pour les stages 2018-2019.

Globalement, les stages principaux effectués par les étudiants de licence professionnelle et de 2<sup>e</sup> année de master en 2019-2020 semblent être d'une qualité moindre sur plusieurs critères que ceux de l'année 2017-2018, l'offre de stages pendant la crise sanitaire s'étant considérablement réduite.

Ainsi, les stagiaires sont moins nombreux proportionnellement à avoir été affectés à une mission spécifique. Ils sont davantage à ne pas avoir été gratifiés malgré une durée de stage de 308h ou plus. Ils ont moins été suivis par un enseignant de l'université de Bordeaux. Le sentiment de mieux cerner leurs compétences et de mieux connaître le marché du travail a également diminué. Enfin, seuls 24% des stagiaires de licence professionnelle et 27% de ceux de 2<sup>e</sup> année de master ont reçu une proposition d'embauche alors que cette proportion était de 33% précédemment.

Pour les stagiaires de licence professionnelle, tous les indicateurs de qualité sont globalement à la baisse.

En revanche, pour les 2<sup>e</sup> année de master, certains critères laissent apparaître des éléments positifs : hausse de l'encadrement régulier ou très régulier par le maître de stage, taux de satisfaction globale du stage relativement stable, hausse de la reconnaissance du travail par le professionnel encadrant le stagiaire.

Tableau 5 : Quelques indicateurs sur la qualité des stages en 2017-2018 et en 2019-2020

	Promotion	LP	M2
Taux de stagiaires non gratifiés malgré une durée supérieure ou égale à 308h	2017-2018	11,8%	9,9%
	2019-2020	19,1%	13,7%
Taux d'encadrement par un professionnel très régulier ou régulier	2017-2018	85,3%	82,8%
	2019-2020	88,9%	85,0%
Part des stagiaires affectés sur une ou plusieurs missions spécifiques	2017-2018	84,4%	80,2%
	2019-2020	75,9%	71,5%
Part des stagiaires déclarant que leur travail de stagiaire a été reconnu et/ou encouragé par le professionnel encadrant pendant le stage	2017-2018	76,4%	77,9%
	2019-2020	74,0%	79,0%
Part des stagiaires suivis par un enseignant de l'UB	2017-2018	81,1%	64,0%
	2019-2020	65,8%	57,8%
Taux de satisfaction globale du stage	2017-2018	93,3%	91,4%
	2019-2020	88,3%	91,8%
Taux de satisfaction de l'adéquation du stage avec les contenus de la formation	2017-2018	87,0%	86,0%
	2019-2020	86,0%	88,0%
Part des étudiants qui recommandent la structure d'accueil pour un nouveau stage	2017-2018	87,8%	89,0%
	2019-2020	83,1%	90,1%
Sentiment de mieux cerner ses compétences	2017-2018	73,3%	74,4%
	2019-2020	64,2%	68,5%
Sentiment de mieux connaître le monde du travail	2017-2018	70,5%	73,5%
	2019-2020	64,2%	68,5%
Prolongation du stage par une embauche	2017-2018	34,0%	33,8%
	2019-2020	24,1%	27,5%

Source : Enquête Qualité des stages, université de Bordeaux

## II/ Une insertion professionnelle plus difficile ?

L'observatoire de la formation et de la vie universitaire a pour mission de mener les enquêtes sur le devenir des étudiants. Certaines sont pilotées par le MESRI (insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle et de master à 30 mois et doctorat à 42 mois), d'autres sont menées à la demande de l'établissement (insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle et de master à 6 mois et des diplômés de santé).

L'ensemble des résultats par mention et parcours sont disponibles sur le site de l'université pour répondre à l'obligation légale : <https://www.u-bordeaux.fr/Formation/Enquetes-et-statistiques/Du-diplome-vers-l-emploi/Syntheses-et-tableaux-de-bord>

Depuis 2020, un tableau de bord spécifique pour l'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle et master a été créé pour pouvoir comparer toutes les données sur la durée d'un contrat :

[https://enquetes.u-bordeaux.fr/UBX-OFVU/TdBIP17\\_21/TdbIP2017\\_2021LP.htm](https://enquetes.u-bordeaux.fr/UBX-OFVU/TdBIP17_21/TdbIP2017_2021LP.htm)

[https://enquetes.u-bordeaux.fr/UBX-OFVU/TdBIP17\\_21/TdbIP2017\\_2021M2.htm](https://enquetes.u-bordeaux.fr/UBX-OFVU/TdBIP17_21/TdbIP2017_2021M2.htm)

## **2.1 Un accès à l'emploi plus difficile pour les promotions ayant connu la crise sanitaire ...**

Les premières tendances sur la situation professionnelle des diplômés de l'université de Bordeaux au cours de l'année de crise sanitaire font apparaître un léger accroissement des difficultés d'insertion à court terme (6 mois) comme à moyen terme (30 mois). Elles ne sont pas spécifiques à l'établissement comme en attestent les publications du MESRI sur le sujet. De plus, il est, pour le moment, délicat de corréler ces difficultés à la crise sanitaire, un recul de plusieurs années s'avérant nécessaire pour acter cet éventuel constat.

Le taux d'insertion à 30 mois des diplômés de licence professionnelle est passé de 91,4% pour la promotion 2016-2017 avant crise (interrogation au 1er décembre 2019) à 87,5% pour la promotion 2017-2018 pendant la crise (interrogation au 1er décembre 2020) et de 92,6% à 91,4% pour les masters. A plus court terme (6-9 mois après l'obtention du diplôme), pour les diplômés de 2020 (interrogés au 1er avril 2021) comparativement à ceux de 2018 (avant crise, interrogés au 1er avril 2019), ces taux ont baissé de 2,3 points pour les diplômés de licence professionnelle et de 6,4 points pour les masters pour s'établir respectivement à 88,3% et 81,6%, l'insertion des diplômés de master prenant toujours davantage de temps.

Parallèlement, le taux de poursuite d'études immédiat après l'obtention du diplôme a cru de façon significative pour les licences professionnelles (+ 8,5 points) et dans une moindre mesure pour les masters (+0,9 points).

Cette baisse de l'insertion professionnelle des masters touche tous les domaines de formation à l'exception de la santé. Ainsi le taux d'insertion des masters à 6 mois a baissé de 5,4 points en DSPEG, de 15 points en ST, de 6 points en SH, de 2 points à l'INSPE, de 12,4 points à l'ISVV et a crû de 3,9 points en santé.

En licence professionnelle, les taux d'insertion à 6 mois ont diminué pour les diplômés de DSPEG, de ST, de l'IUT et de l'ISVV mais ont augmenté en santé et en SH.

Les titulaires de doctorat n'échappent pas à cette augmentation des difficultés d'insertion. L'enquête menée entre 36 et 48 mois après l'obtention du doctorat montre une progression du taux de chômage entre la promotion 2016 et la promotion 2017 de 5,2 points pour s'établir à 9,7% pour la promotion 2017 interrogée au 1er décembre 2020. Certaines écoles doctorales sont davantage touchées que d'autres mais la faiblesse des effectifs pour certaines d'entre elles rend la comparaison difficile.

Tableau 6 : Evolution de l'insertion professionnelle par type de diplôme

		Taux de réponse	Taux d'insertion <sup>2</sup>	Taux d'emploi <sup>3</sup>	Taux de chômage <sup>4</sup>	Taux de poursuite d'études <sup>5</sup>	Durée moyenne de recherche du 1er emploi <sup>6</sup>
Licence pro à 30 mois	promo 2017	79,7%	91,4%	80,8%	8,6%	7,9%	4 mois
	promo 2018	81,0%	87,5%	76,2%	12,5%	10,6%	4 mois
Licence pro à 6 mois	promo 2018	79,0%	90,6%	66,5%	9,4%	22,9%	
	promo 2020	88,7%	88,3%	58,3%	11,7%	31,4%	
Master à 30 mois	promo 2017	82,5%	92,6%	75,8%	7,4%	15,8%	4 mois
	promo 2018	85,1%	91,4%	75,0%	8,6%	15,7%	4 mois
Master à 6 mois	promo 2018	78,0%	88,0%	65,3%	12,0%	22,7%	
	promo 2020	83,7%	81,6%	59,0%	18,4%	23,6%	
Docteur à 42 mois	promo 2016	75,1%	95,5%	91,9%	4,5%		
	promo 2017	82,2%	90,3%	88,1%	9,7%		

Source : enquêtes d'insertion des diplômés de licence professionnelle, master et docteurs, université de Bordeaux

## 2.2 ... Mais des conditions d'emploi équivalentes

Une fois en emploi, les conditions d'emploi (type de contrat, statut, salaire, localisation de l'emploi...) restent relativement stables.

A 30 mois, pour les diplômés de master, le taux d'emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire, profession libérale) est de 81% et le taux de cadres de 83% quelle que soit la promotion. Le salaire net mensuel médian hors prime et 13<sup>e</sup> mois pour les travailleurs à temps plein est stable à 2000 euros. Le taux d'emploi dans la fonction publique est en légère baisse (32%) et le taux d'emploi en Nouvelle-Aquitaine est stable à 53%. Enfin, 84% des diplômés de master considèrent que leur emploi correspond à un niveau bac +5 et 87% qu'il correspond à leur domaine de formation.

A 6 mois, les conditions d'emploi des diplômés de master de la promotion 2020 restent relativement stables par rapport à ceux de la promotion 2018 : légère baisse du taux d'emploi à durée indéterminée à 62,5% (-4 points), stabilité du taux de cadres à 75%, salaire net mensuel médian à 1800 euros, légère hausse du temps d'emploi dans la fonction publique et du taux d'emploi en Nouvelle-Aquitaine.

Pour les diplômés de licence professionnelle, le constat est équivalent. A 30 mois, le taux d'emploi à durée indéterminée est équivalent entre les 2 promotions (80%). Le taux de cadres et de techniciens a même tendance à légèrement augmenter (85% contre 83%). Le salaire

<sup>2</sup> Taux d'insertion : Rapport du nombre de répondants en emploi à la date de l'enquête sur le nombre de répondants actifs (en emploi + au chômage) à la date de l'enquête

<sup>3</sup> Taux d'emploi : Rapport du nombre de diplômés répondants en emploi à la date de l'enquête sur la totalité du nombre de répondants

<sup>4</sup> Taux de chômage : Rapport du nombre de répondants au chômage (sans emploi et à la recherche d'un emploi) à la date de l'enquête sur le nombre de répondants actifs (en emploi + au chômage) à la date de l'enquête

<sup>5</sup> Taux de poursuite d'études : Rapport du nombre de répondants en poursuite d'études à la date de l'enquête sur la totalité du nombre de répondants

<sup>6</sup> Durée moyenne de recherche du 1<sup>er</sup> emploi : Temps moyen de recherche du premier emploi pour les répondants diplômés en formation initiale n'ayant pas poursuivi d'études et ayant déjà travaillé depuis l'obtention de leur diplôme

net mensuel médian est stable à 1 680 euros. 10% des diplômés de licence professionnelle travaillent dans la fonction publique 30 mois après l'obtention de leur diplôme et 70% en Nouvelle-Aquitaine. 71% considèrent que leur emploi correspond à un niveau bac +3 et 83% qu'il correspond à leur domaine de formation.

A 6 mois, entre les promotions 2018 et 2020, le taux d'emploi à durée indéterminée est stable (61%) ; le taux de cadres et de techniciens est en augmentation (87%) ; le salaire net mensuel médian s'établit à 1500 euros et les taux d'emploi dans la fonction publique et en Nouvelle-Aquitaine restent équivalents, respectivement 10% et 77%.

Tableau 7 : Evolution des conditions d'emploi par type de diplôme

		Taux d'emploi à durée indéterminée <sup>7</sup>	Taux de cadres pour master vs cadres et techniciens pour licence pro <sup>8</sup>	Salaire net mensuel médian <sup>9</sup>	Taux d'emploi dans la fonction publique	Taux d'emploi en Nouvelle-Aquitaine
Licence pro à 30 mois	promo 2017	80,0%	83,2%	1 680 €	9,8%	70,4%
	promo 2018	80,2%	85,0%	1 680 €	10,3%	70,4%
Licence pro à 6 mois	promo 2018	61,4%	78,4%	1 500 €	9,1%	75,5%
	promo 2020	61,0%	87,1%	1 500 €	10,1%	76,6%
Master à 30 mois	promo 2017	81,2%	83,5%	2 000 €	35,1%	52,1%
	promo 2018	81,2%	83,2%	2 000 €	31,7%	52,9%
Master à 6 mois	promo 2018	66,5%	74,6%	1 800 €	32,7%	56,2%
	promo 2020	62,5%	74,7%	1 800 €	36,9%	61,0%

Source : enquêtes d'insertion des diplômés de licence professionnelle, master et docteurs, université de Bordeaux

Pour les titulaires d'un doctorat, nous constatons également une très grande stabilité des indicateurs disponibles : la part des docteurs en emploi à durée indéterminée est stable (65%) ; le taux de cadre est maximal (99%) ; une moitié travaille dans la fonction publique et un peu moins de 30% est embauché à l'étranger.

#### Zoom sur les stages entrants à l'université de Bordeaux

L'université de Bordeaux accueille également des stagiaires.

En 2021, elle a accueilli 1 727 stagiaires, la très grande majorité dans des laboratoires de recherche, soit une hausse de 92% par rapport à 2020, année de la crise sanitaire. Sur ces 1727, 74% des stagiaires étudient à l'université de Bordeaux et 88% ont un niveau licence ou master. En 2021, 59% des stages ont eu une durée inférieure ou égale à 2 mois.

Evolution du nombre de stagiaires accueillis par l'université de Bordeaux.

	2020	2021
Collèges et instituts de formation	9	125
Laboratoires de recherche	818	1554
Pôles et directions administratives	70	48
Total	897	1727

Source : Bilan social, RHDS, université de Bordeaux

<sup>7</sup> Taux d'emploi à durée indéterminée : Rapport du nombre de répondants en CDI, fonctionnaire, en profession libérale, indépendant, chef d'entreprise sur l'ensemble des répondants en emploi

<sup>8</sup> Taux de cadres : Rapport du nombre de répondants cadres, ingénieurs, de profession intellectuelle supérieure, de catégorie A de la fonction publique, en profession libérale, chefs d'entreprise, artisans, commerçants sur l'ensemble des répondants en emploi / Technicien : profession intermédiaire, agent de maîtrise, technicien, catégorie B de la fonction publique

<sup>9</sup> Salaire net mensuel médian : Médiane du salaire net mensuel hors prime et 13<sup>e</sup> mois avant impôt sur le revenu pour les répondants en emploi à taux plein en France

